

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 15 (1955)

Rubrik: Le développement du tourisme en 1955

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La « grande saison » d'été 1955, particulièrement riche en manifestations de taille — l'inoubliable Fête des Vignerons de Vevey, le « Grand théâtre du monde » à Einsiedeln, la Fête nationale des costumes et des bergers à Unspunnen, la 64^{me} Fête fédérale de gymnastique à Zurich — a valu au tourisme suisse des apports exceptionnels, avec l'arrivée de nombreux hôtes étrangers. Le monde entier avait les yeux fixés sur la Suisse, pays de vacances, lors de la Conférence des « Quatre Grands » et de la Conférence atomique tenues à Genève. Le clou de la saison du point de vue touristique a été le congrès mondial de l'ASTA organisé en octobre sur les rives du lac Léman; les effets de ce succès se feront sentir plus tard dans toute leur ampleur. Notre propagande a pu s'appuyer sur des éléments favorables — la stabilité des prix au premier chef — pour attirer les touristes dans notre pays.

Les appréhensions que le mauvais temps persistant de l'été avaient suscitées n'ont, fort heureusement, pas trouvé d'écho dans l'ensemble du pays. L'hôte étranger qui se rend en Suisse sur la base d'un programme préparé de longue date ne se laisse guère influencer par les conditions météorologiques de l'heure. Par contre, la pluie a engagé plusieurs hôtes de nationalité suisse à délaissier les petites stations alpestres au profit des rives de nos lacs, des centres plus importants et des villes; et cela à l'avantage, notamment, du sud du pays. De même, le recul persistant relevé dans la fréquentation de nos sanatoriums à la suite de l'application de méthodes nouvelles dans la lutte contre la tuberculose pose des problèmes nouveaux et aigus pour les régions montagnardes intéressées. La plupart des stations thermales annoncent, elles, et à nouveau, des résultats satisfaisants.

I. Le développement du tourisme en 1955

1. Statistique

Le Bureau fédéral de statistique a relevé, en 1955, 6 268 436 arrivées et 23 681 296 nuitées, dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques. Par rapport à l'année précédente, ces chiffres représentent

une augmentation de 327 961 arrivées, soit 5,5 % et de 953 985 nuitées, soit 4,2 %. De 1953 à 1954, ces augmentations étaient respectivement de 2,2 et de 1,3 % ce qui indique que la fréquentation est à nouveau en forte progression.

Les nuitées d'hôtes étrangers ont passé d'environ 11,36 millions l'année précédente à 12,08 millions, ce qui représente 6,4 % pour 1955. Cette augmentation est pratiquement la même que celle enregistrée de 1953 à 1954. Et les nuitées des touristes suisses qui eurent pendant trois ans tendance à reculer, ont légèrement augmenté de 2 % en passant à 11,6 millions. Ainsi, depuis la création d'une statistique fédérale, nous enregistrons pour la première fois un nombre de nuitées d'hôtes étrangers supérieur à celui des nuitées de touristes suisses, avec un total supérieur aux résultats précédents. Le record de 1947 (23 205 450 nuitées) a été dépassé de 475 846 soit 2 %. En 1947, pour cent nuitées, on comptait 36,4 % d'hôtes étrangers et 63,6 % d'hôtes suisses. En 1955, la proportion est de 51 : 49. Ce record est d'autant plus remarquable que la part des nuitées dans les sanatoriums et cliniques a diminué de 241 278 ou 7 % en 1955.

Les totaux de fréquentation des touristes suisses et étrangers dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques, pour les années 1952 à 1955, sont les suivants :

Arrivées

	1952	1953	1954	1955 ¹⁾
Etrangers	2 830 138	3 217 715	3 434 065	3 698 167
Suisses	2 544 587	2 585 398	2 506 410	2 570 269
Total	5 374 725	5 803 113	5 940 475	6 268 436

Nuitées

	1952	1953	1954	1955 ¹⁾
Etrangers	9 629 689	10 656 398	11 361 181	12 083 643
Suisses	11 972 546	11 749 304	11 366 130	11 597 653
Total	21 602 235	22 405 702	22 727 311	23 681 296

¹⁾ Chiffres provisoires.

La durée moyenne de séjour dans les hôtels et pensions a été pour les étrangers de 2,97 jours (1954 : 2,95) et de 3,79 jours (3,75) pour les touristes suisses, ce qui ne marque aucun changement par rapport à l'année précédente.

Le tableau ci-après donnera un aperçu du mouvement touristique des étrangers dans nos hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques pour 1955, par rapport aux deux années précédentes :

Nuitées d'hôtes étrangers 1953, 1954 et 1955 ¹⁾

Pays voisins de la Suisse

	1953	1954	1955
Allemagne	2 056 679	2 428 765	2 682 091
France	1 796 938	1 969 233	2 177 667
Italie	671 659	720 184	726 686
Autriche	162 607	166 837	173 918

Autres pays d'Europe

Grande-Bretagne/Irlande .	1 951 212	2 078 299	2 190 057
Pays-Bas	679 468	684 741	743 946
Luxembourg/Belgique . .	1 143 202	1 004 283	1 000 598
Suède, Danemark, Norvège	315 793	308 106	314 557
Espagne/Portugal	110 550	118 057	134 116
Autres pays	162 103	217 420	200 722

Pays d'outre-mer

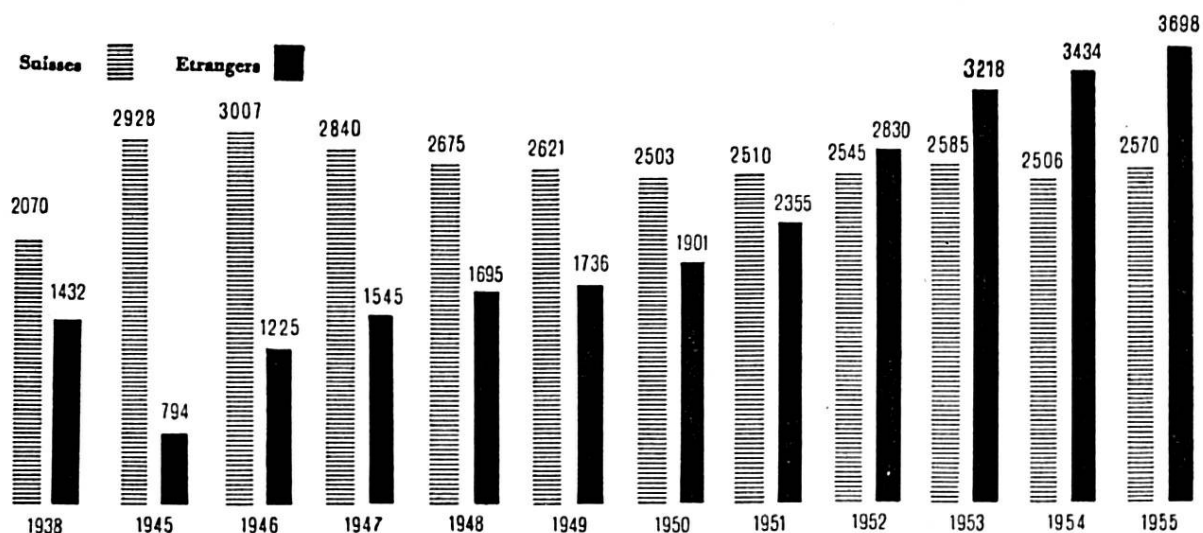
USA	934 537	932 298	1 092 827
Canada, Amérique centrale	76 857	91 277	97 814
Amérique du Sud	185 411	201 855	159 977
Afrique	131 717	193 090	220 957
Asie/Australie	277 665	246 736	270 710

Les totaux élevés de fréquentation de l'année 1955 dont dus en première ligne à l'heureuse augmentation des nuitées des hôtes des USA (+ 17,2 %), de France (+ 10,6 %), des Pays-Bas (+ 13,1 %).

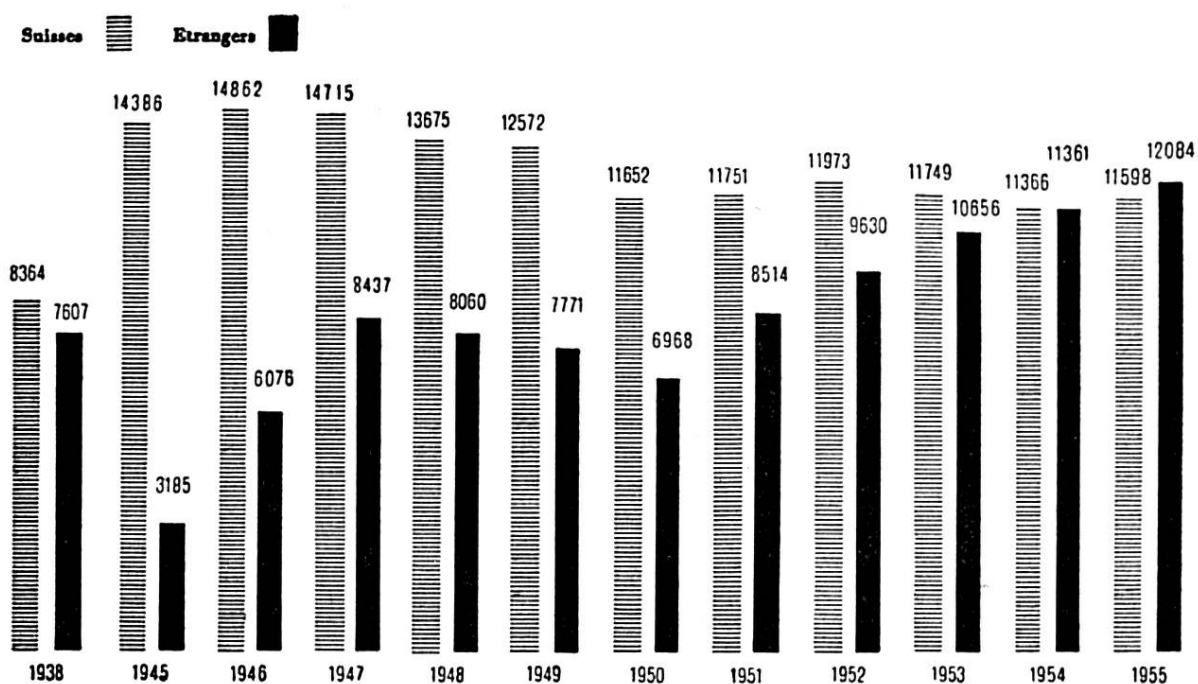
¹⁾ Chiffres provisoires.

Développement du mouvement touristique de 1938 et de 1945 à 1955

*Arrivées dans les hôtels, pensions, sanatoriums et établissements de cure
(en milliers)*



*Nuitées dans les hôtels, pensions, sanatoriums et établissements de cure
(en milliers)*



Nous notons avec plaisir que les nuitées d'hôtes venant des USA ont, pour la première fois, dépassé le million. D'autres pays dont les taux de fréquentation n'atteignent pas de fortes proportions participent à cette hausse; citons, entre autres, l'Espagne (+ 16,8 %), l'Egypte (+ 10 %), Israël (+ 8 %), le Canada (+ 14,5 %), l'Inde et le Pakistan (+ 12,2 %), l'Afrique du Sud (+ 16,5 %) et l'Australie/Océanie (+ 11,4 %). Les nuitées des hôtes d'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie et Maroc), en hausse de 21,1 %, sont allées pour les deux tiers aux sanatoriums et aux cliniques.

La clientèle du Luxembourg a diminué de 5,5 %, celle du Danemark de 8,5 %. Pour l'Amérique du Sud, où le recul s'élève à 26,8 %, les chiffres de 1955 retombent presque au niveau de 1950.

Sur 100 nuitées d'hôtes étrangers, 84,6 % provenaient des pays européens et 15,4 % des pays d'outre-mer, dont 9,4 des Etats-Unis et du Canada. Les immenses régions d'Afrique, d'Asie, d'Australie, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, dont les ressources économiques ne sont pas développées dans la même proportion, n'ont fourni que le 6 % des nuitées d'hôtes étrangers.

2. Trafic ferroviaire

L'horaire 1955/1956 qui est entré en vigueur le 22 mai, présente des améliorations intéressantes dans le trafic international. C'est ainsi que la paire de trains de nuit 701-702 entre Paris et Genève gagne environ 30 minutes dans les deux sens. De même, la paire de trains rapides de jour 709-710 est accélérée. Le train rapide No 6 qui part de Zurich le matin, assure jusqu'au 30 juin et à partir du 20 septembre, la correspondance avec le rapide 746 quittant Genève à 10 h. 51 pour Lyon. En direction de l'Espagne, une Micheline double circule à partir du 2 octobre avec le 750 jusqu'à Culoz, où elle relèvera la correspondance du 502 de Lausanne. Ce train se soude à Tarascon au train BN Marseille-Nice. Dans l'autre sens, la correspondance est assurée à Valence avec le « Mistral » venant de Nice, et à Genève avec le 29 en direction de Berne et Zurich. Le Simplon-Orient-Express est encore accéléré; quittant Paris à la même heure, il parvient à Athènes une demi-heure plus tôt. Dans

l'autre sens, il part d'Athènes 1 h. 20 plus tard. Actuellement, des voitures de 3^{me} classe circulent journellement jusqu'à et depuis Belgrade, et trois fois par semaine jusqu'à et depuis Athènes. Le train rapide de jour Paris-Milan a été accéléré sur son parcours français jusqu'à Vallorbe; sur le trajet suisse, les CFF ont gagné 20 minutes environ. Par les Verrières, la marche des trains de nuit 334/347 reste inchangée. Les relations Paris-Loetschberg-Milan que ces deux trains assurent ne figurent à l'horaire que jusqu'à fin octobre et, dès le début de mars, la marche des trains de jour a été quelque peu améliorée. A Delle, la situation reste la même. L'opposition de la SNCF n'a pas permis la réintroduction d'une relation de nuit Paris-Berne-Paris avec voitures directes. La proposition des CFF d'acheminer séparément toute l'année, comme autrefois, l'Arlberg-Orient-Express entre Paris et Bâle, a été également écartée par la SNCF. Des wagons-lits circulent sur cette ligne trois fois par semaine entre Paris et Budapest et Paris et Bucarest, ainsi qu'une fois entre Paris et Vienne. On a radicalement amélioré les relations entre l'Angleterre et la Suisse et l'Autriche, en remplaçant les anciens trains d'été BE-EB Boulogne-Bâle par les trains CE-EC avec prolongements Delle-Interlaken et Bâle-Les Grisons et Innsbruck.

En attendant l'« Europe-Express », un autorail des plus modernes assure dorénavant d'excellentes relations intervilles entre Bruxelles et Bâle dans les deux sens. Il existe à Bruxelles, une correspondance immédiate de et pour Amsterdam. Les paires de trains rapides de jour Amsterdam-Bâle par Liège et les trains de nuit 39-38 Ostende-Bâle-Ostende ont été sensiblement accélérées. L'accélération considérable du « Hollande-Italie-Express » en direction Nord-Sud, a permis sa jonction avec le « Scandinavie-Express » à la gare badoise de Bâle déjà, plutôt qu'à Milan; on obtient de bonnes correspondances immédiates pour Zurich et Coire. Pendant la saison d'été, un train de renfort D 752 - D 751 Hoek-van-Holland - Bâle CFF a été mis en circulation. Une seconde relation de nuit a été introduite entre Amsterdam et Bâle par Cologne avec wagons-lits de Ire, 2^{me} et 3^{me} classes et voitures directes jusqu'à Interlaken. Des correspondances sont assurées à Bâle pour le Gothard, Zurich et Coire ainsi que pour Lausanne et le Valais. Plusieurs relations venant

d'Allemagne ont été sensiblement améliorées : la nouvelle composition légère rapide Brême-Bâle, la paire de trains de jour Hambourg-Bâle, la composition wagons-lits « Komet » reliant Hambourg à Zurich, le prolongement de deux wagons du train Stuttgart-Schaffhouse-Zurich jusqu'à Arth-Goldau avec correspondance pour le Tessin. Enfin, les communications entre Munich et Zurich dans les deux sens ont été accélérées de 10 à 50 minutes.

Les CFF ont transporté pendant l'exercice 209,6 millions de voyageurs, soit 5,1 % de plus que l'année précédente. Les recettes pour le trafic voyageurs se montent en 1955 à 313,8 millions de francs, soit 8,7 millions de plus qu'en 1954. Ce chiffre de recettes est le plus élevé depuis l'existence de nos chemins de fer, alors que le chiffre de voyageurs transportés n'a été dépassé qu'une seule fois.

Il a été vendu en 1955 17 709 abonnements généraux de vacances d'une validité de 15 jours et 1834 d'une validité de 30 jours, soit au total 19 543 abonnements (1954 : 19 225). 618 827 billets de vacances ont été vendus, soit 24 404 de plus que l'année précédente.

Les quatre trains-croisières internationaux organisés par les CFF en collaboration avec les entreprises ferroviaires de Belgique, Hollande, Allemagne occidentale, France, Espagne, Autriche, Yougoslavie et Italie, ont connu un plein succès; au total, 1083 voyageurs ont été transportés. 18 trains-croisière internationaux partant de l'étranger (de l'Allemagne occidentale, Italie, Autriche et France) vers la Suisse ou en transit ont amené chez nous 2800 voyageurs. Malgré le temps peu favorable de l'été, les CFF ont pu organiser au départ des régions frontalières des pays voisins, d'assez nombreuses excursions à destination de nos régions touristiques. On a dénombré de l'Allemagne (Haut-Rhin, Forêt Noire et région du Lac de Constance) 41 740 voyageurs, de la France (Alsace et Savoie) 8045 voyageurs et de l'Italie (Milan) 295 personnes.

Selon les relevés établis par le Bureau fédéral de statistique, les chemins de fer privés suisses ont encaissé pour le trafic voyageurs, de janvier à août compris, Fr. 47 510 000.— (janvier-août 1954 : Fr. 46 733 000.—), les chemins de fer à crémaillère et de montagne Fr. 8 348 000.— (Fr. 7 784 000.—), et les funiculaires Fr. 6 221 000.— (Fr. 5 577 000.—).

Il a été vendu à l'étranger pour l'ensemble des entreprises suisses de transport (non compris la Swissair) pour Fr. 55 0000 000.— de billets.

3. Trafic routier

Selon une statistique publiée par la Direction générale des douanes, on a compté en tout, en 1955, 6 695 175 entrées de véhicules à moteur étrangers en Suisse, ce qui correspond à une augmentation de 29 % par rapport à 1954. 1 922 215 de ces véhicules proviennent de régions éloignées du pays (+ 19,4 %). Ils se répartissent en 1 682 215 automobiles (+ 19,4 %), 191 609 motocyclettes (+ 9,8 %) et 47 941 autocars (0 %). De ces chiffres, 3 112 977 viennent d'Allemagne (+ 21,5 %), 1 940 748 de France (+ 35 %), 686 723 d'Autriche (+ 37 %), 680 163 d'Italie (47 %), 70 157 de Grande-Bretagne (+ 22,4 %), 68 226 de Belgique et Luxembourg (+ 16 %), 60 505 de Hollande (+ 30 %), 28 491 des Pays scandinaves (+ 21 %), 19 987 d'Afrique (+ 26 %) et 18 505 d'Amérique du Nord et du Sud (+ 17 %).

Pendant les fêtes de Pâques (6 au 12 avril), les CFF ont transporté en tout 9000 automobiles, 106 autocars et 1526 motocyclettes par le tunnel du Gothard. Grâce aux mesures prises par les CFF, les associations routières et la police routière des cantons d'Uri et du Tessin, cet immense trafic a pu s'écouler sans heurts, tant à Airolo qu'à Goeschenen. Pendant la même période, 1782 automobiles et 46 autocars ont été transportés par le tunnel du Simplon. Par contre, 17 800 véhicules à moteur ont franchi le Julier libre de neige, entre le 8 et le 11 avril. Les grandes routes alpestres Nord-Sud ont été ouvertes à la circulation entre le 29 avril et le 17 mai, alors que la plupart des autres cols ne l'ont été que vers mi-juin.

Les cars postaux ont transporté de janvier 1955 à novembre compris, 22 201 303 personnes, soit 727 736 de plus que l'année précédente. Les recettes se sont élevées à Fr. 21 180 985 (augmentation 740 757 francs). Un nouveau service touristique international St-Moritz-Landeck-Garmisch-Munich a été organisé du 1er juillet au 31 août, puis dès le 22 décembre.

Au 30 septembre 1955, on dénombrait en Suisse 544 000 véhicules à moteur, soit 270 821 automobiles (+ 14 %), 2502 autocars (+ 3 %) et 216 441 motocyclettes et vélos-moteur (+ 11,7 %). On compte ainsi en Suisse, un véhicule à moteur pour 9 habitants, et le parc des véhicules a doublé en six ans.

4. Trafic aérien

Dix-neuf entreprises étrangères ont collaboré à l'exploitation du réseau international aérien de la Suisse, à côté de notre entreprise nationale, la Swissair. Sur un réseau de 255 000 km. furent effectués, au total, en 1955, 38 953 vols horaires (1954 : 36 810) avec un total de 1 018 626 passagers (879 810) — pour la première fois dans l'histoire de notre trafic aérien, le million a été dépassé, — 6057 tonnes de courrier (5717) et 14 922 tonnes de fret (12 471). Le nombre de kilomètres-passagers s'éleva à 773 millions, soit 94 millions de plus que l'année précédente. La part de la Swissair dont le réseau s'étend sur 58 242 km. dans ces résultats fut de 27 669 vols (25 795), 630 719 passagers (544 838), 3317 tonnes de courrier (2909), 8487 tonnes de fret (6089) ainsi que 518 millions de kilomètres-passagers. Dans le trafic sur demande, en dehors des lignes régulières, 43 716 vols furent effectués par des entreprises suisses et étrangères (32 115), avec 105 378 passagers (83 457), 300 tonnes de courrier (105) et 2173 tonnes de fret (1572). En raison du développement du trafic aérien, le chiffre d'affaires de la Swissair a passé de 110,9 millions, en 1954, à 130 millions, soit une augmentation de 17,1 %.

Le réseau des lignes internationales s'est stabilisé et n'a connu que peu de changements par rapport à l'année précédente. La Swissair a inauguré une nouvelle ligne à destination de Damas. Un deuxième vol a été introduit sur le parcours Zurich-Vienne et, à titre d'essai, la ligne saisonnière Zurich-Innsbruck a été exploitée pendant l'hiver. Mentionnons encore un accroissement des vols entre Zurich-Genève et vice-versa. La BEA a introduit pour la première fois un service Birmingham-Zurich pendant l'été. La KLM a prolongé sa ligne de Curaçao par Panama, Guayaquil jusqu'à Lima et Air

India a prévu pour la première fois une escale à Zurich pour les avions faisant le trajet Bombay-Düsseldorf.

Une activité réjouissante a été enregistrée dans la flotte aérienne suisse privée (sport et tourisme) 191 945 vols (167 032) ont été effectués avec 58 980 passagers (55 985). 23 950 (15 896) vols à voile ont été relevés avec un total de 6573 (5759 1/2) heures. La flotte aérienne civile suisse se composait, à fin 1955, de 445 unités (449), soit 25 appareils de la Swissair, 164 appartenant à des entreprises qui les utilisent pour la propagande et 256 avions privés. Il faut ajouter encore 6 hélicoptères (4) et 169 planeurs (166). Le personnel se composait de 1973 pilotes d'avions (1837), 1212 élèves pilotes (977) et 449 pilotes de vol à voile (419).

II. Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Nous tenons à exprimer nos sentiments de très vive gratitude envers M. le Conseiller fédéral Lepori, chef du Département fédéral des postes et chemins de fer, et ses collaborateurs, pour l'appui efficace et éclairé qu'ils ont apporté constamment à la cause du tourisme en général et à notre office en particulier. Notre reconnaissance va également aux magistrats et aux députés qui se sont prononcés en faveur de l'octroi des crédits à l'OCST, décision sanctionnée par les Chambres fédérales au cours de la session de décembre; nous pensons en particulier aux membres des commissions et aux rapporteurs des Chambres fédérales: M. le conseiller aux Etats Zehnder et MM. Bratschi et Badoux, conseillers nationaux.

Nous exprimons également nos vifs remerciements aux autorités fédérales, à l'Office fédéral des transports, au Département politique et à ses collaborateurs des légations et consulats qui ont défendu et soutenu nos intérêts touristiques à l'étranger et facilité le travail de nos agences. Le Département fédéral de l'économie publique et ses délégués aux accords internationaux se sont constamment employés à appuyer notre cause et nous leur en savons gré. Nous